



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction Formation et Vie Etudiante

Affaire suivie par
Nathalie AUTHIE
Tél. : + 33 5 61 55 74 33
nathalie.authie@univ-tlse3.fr

Décision n° 2024-OR-DFVE-SCOL-02

**Calendriers et Procédures des
opérations d'inscriptions
administratives pour l'année
universitaire 2024-2025**

LA PRÉSIDENTE

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L841-5, L712-2, L612-1, L612-3, D612-1-1 à D612-30, D612-2 à D612-8 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 49 ;
- Vu la délibération 2024/01/CA-059 en date du 15 janvier 2024 portant Madame Odile RAUZY à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu La délibération 2024/04/CFVU-47 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 30 avril 2024 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour les Facultés de : Sciences et STAPS (F2SMH) ; Santé ; Coursus paramédicaux et Maïeutique ; Doctorat Sciences ; pour l'IUT A de Toulouse

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D. 612-1-9 (du Code de l'éducation¹, la Présidente de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives² » ;

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D612-36-2-7 (du Code de l'éducation³, la Présidente de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives » ;

Considérant que l'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires.⁴

DÉCIDE

Article 1 : Calendrier des opérations d'inscription

¹ Relatif aux inscriptions via la plateforme Parcoursup

² Article D612-6 du Code de l'éducation

³ Article D612-6 du Code de l'éducation

⁴ Article D612-4 du Code de l'éducation

Les Opérations d'inscriptions pour l'année universitaire 2024-2025 se dérouleront selon les calendriers suivants (9 feuillets joints⁵). Ces calendriers précisent également les modalités d'inscription via le WEB et/ou en présentiel à la chaîne d'inscription.

Article 2 : Paiement des droits de scolarité et de la contribution de vie étudiante et de campus

L'inscription est subordonnée au paiement des droits de scolarité. La contribution de vie étudiante et de campus devra préalablement être acquittée auprès du CROUS. Les personnes exonérées de cette contribution devront produire un justificatif de celle-ci,

Article 3 : Inscription pédagogique

À l'issue de l'inscription administrative, l'inscription pédagogique est obligatoire. Elle s'effectue au secrétariat pédagogique de la formation préparée.

Article 4 : Inscription hors-délai / dossier incomplet

Les inscriptions ne pourront être autorisées en cas de demande hors-délai ou en cas de dossier incomplet.

Article 5 : Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement des droits d'inscription est possible sur demande lorsque :

- l'étudiant.e change de situation sociale (devient boursier.ère⁶) ;
- l'étudiant.e annule son inscription au motif qu'il ou elle est admis.e dans une filière sélective ;
- l'étudiant.e demande le transfert de son inscription pour le même diplôme dans un autre établissement⁷.

Toute demande de remboursement des droits d'inscription doit parvenir par écrit à la Scolarité générale/DFVE accompagnée des pièces justificatives impérativement avant le **31 octobre 2024** à 16h00.

Article 6 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

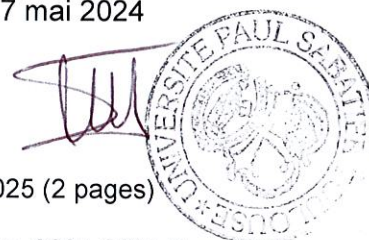
Article 7 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Rectrice de la région académique Occitanie, chancelière des universités.

Il est affiché dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 17 mai 2024

Odile RAUZY



⁵ Calendrier Inscriptions Administratives Sciences (FSI) – Staps (F2SMH) 2024-2025 (2 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives Doctorat Sciences 2024-2025 (1 page)

Calendrier Inscriptions Administratives Santé - cursus paramédicaux et maieutique 2024-2025 (5 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives IUT de Toulouse 2024-2025 (1 page)

⁶ Article R719-49 du code de l'éducation

⁷ Article D612-8 du code de l'éducation



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

CALENDRIERS DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

2024/2025

[HTTPS://WWW.UNIV-TLSE3.FR/INSCRIPTIONS-ADMINISTRATIVES](https://www.univ-tlse3.fr/incriptions-administratives)

CURSUS LICENCES SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	LICENCE / LICENCE PRO	DEUST
1 ^{ère} année	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus ➢ au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus ➢ du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 09/07 au 25/07 et du 19/08 au 06/09 F2SMH : du 09/07 au 25/07 et du 19/08 au 06/09</p>	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP</p> <p>du 09/07 au 23/08</p>
2 ^{ème} année	<p>INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE ou autre du 15/07 au 06/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 27/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2024 ➢ du 20/08 au 06/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2024 <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 09/07 au 06/09 F2SMH : du 09/07 au 06/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 17/07 au 27/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>
3 ^{ème} année	<p>INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2024 ➢ du 20/08 au 06/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2024 <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 09/07 au 06/09 F2SMH : du 09/07 au 06/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09</p>	

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-lisc3.fr

CURSUS MASTERS SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

MASTER 1

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA MON MASTER (Primo entrants et réinscription)

- > du 09/07 au 20 juillet pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 15/07 inclus
- > Jusqu'au 29/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 16/07 et le 26/08 inclus

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (doublants) du 09/07 au 30/09

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09

MASTER 2

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement)

- > du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2024
- > du 21/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2024

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT EN M2 PREPA AGREGATION

- > du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2024
- > du 21/08 au 16/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2024

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 09/07 au 30/09

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09

UPSSITECH ÉCOLE D'INGÉNIEUR

UPSSITECH 1^{ère}, 2^{ème}, et 3^{ème} année

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT du 09/07 au 30/09

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 09/07 au 30/09

INSCRIPTION EN LIGNE

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTE

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	ORTHOPHONIE	AUDIOPROTHÈSE ORTHOPTIE PSYCHOMOTRICITÉ (L'inscription en Licence Sciences pour la Santé s'effectuera dans un second temps)	Licence Sciences pour la Santé Parcours ERGOTHÉRAPIE Parcours MANIPULATEUR RADIO Parcours PÉDICURE-PODOLOGUE
1^{ère} année	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup)</p> <ul style="list-style-type: none"> > du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus > au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus > du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » 	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup)</p> <ul style="list-style-type: none"> > du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus > au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus > du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » 	<p>1- INSCRIPTION À L'IFE ou L'IFMEM ou L'IFPP puis</p> <p>2- INSCRIPTION EN LIGNE A L'UT3</p> <p>Du 15/07 au 20/09</p>
2^{ème} année	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 15/07 au 20/09</p>
3^{ème} année	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 20/09</p>
4^{ème} année	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>		
5^{ème} année	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 09/07 au 06/09</p>		

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTE

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	Grade de Licence INFIRMIER (FSI (1ère, 2ème, 3ème année) (FSI Prefms Toulouse – IFSI Prefms Saint Gaudens - IFSI Albi: Licence Sciences pour la Santé)	Grade de Master INFIRMIER ANESTHÉSISTE	INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE
1^{ère} année	<p>1- INSCRIPTION À L'IFSI correspondant puis</p> <p>2 -> Pour les étudiants admis via Parcoursup : INSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 12/07 au 13/09 >Pour les étudiants admis hors parcoursup (report d'année...):</p> <ul style="list-style-type: none"> - pré-inscription sur ecandidat UT3 du 09/07 au 19/07 puis - inscription en ligne à l'UT3 du 11/07 au 13/09 		
2^{ème} année	<p>1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant</p> <p>2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 12/07 au 13/09</p>		
3^{ème} année	<p>1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant</p> <p>2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 12/07 au 13/09</p>		
4^{ème} année		<p>1 - INSCRIPTION À L'EIA</p> <p>2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3</p> <p>3- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 09/07 au 06/09</p>	<p>1- PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 du 08/03 au 15/04</p> <p>2- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 09/07 au 06/09</p>
5^{ème} année		<p>1 - RÉINSCRIPTION À L'EIA</p> <p>2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 Du 09/07 au 06/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 06/09</p>

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION.)

	MÉDECINE	PHARMACIE	DENTAIRE
1^{ère} année	<p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none"> > du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus > au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus > du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 09/07 au 23/08 inscription en ligne</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE du 09/07 au 23/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DEUST Préparateur en pharmacie</p> <p>1- INSCRIPTION AU CFA puis 2- INSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 09/07 au 06/09</p>	
2^{ème} année	<p>DFGSM2</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 05/09 Doublet: du 15/07 au 13/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 30/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSP2</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 06/09 Doublet/enjambeurs : du 15/07 au 13/09 Passerelle: du 23/08 au 30/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p> <p>DEUST Préparateur en pharmacie</p> <p>1- INSCRIPTION AU CFA puis 2- REINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 09/07 au 06/09</p>	<p>DFGSO2</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 30/09 (Doublets inclus)</p>
3^{ème} année	<p>DFGSM3</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 05/09 Doublet: du 15/07 au 13/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 30/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSP3</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 06/09 Doublet/enjambeurs : du 15/07 au 13/09 Passerelle: du 23/08 au 30/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSO3</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 30/09 (Doublets inclus)</p>
4^{ème} année	<p>DFASMI</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 05/07 au 16/09</p> <p>Transfert ou Passerelle: du 23/08 au 30/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>MASTERS 1</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA MON MASTER (Primo entrants et réinscription)</p> <ul style="list-style-type: none"> > du 09/07 au 20 juillet 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 15/07 inclus > Jusqu'au 29/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 16/07 et le 26/08 inclus <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE</p> <p>inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription) du 17/07 au 06/09</p>	<p>DFASP1</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 13/09 Doublet/enjambeurs : du 09/07 au 13/09</p> <p>DFASO1</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 30/09 (Doublets inclus)</p>

DNO 1^{ère} ANNEE
INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 13/09

UE MASTER 1
A LA FACULTE DE PHARMACIE mi-octobre
pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr (autorisation d'inscription)

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarité.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MAIEUTIQUE	DE MASSO-KINE
2^{ème} année	DFGSMa2 1-INSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 16/09	1 - INSCRIPTION À L'IFMK 2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 Du 09/07 au 17/07 3- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 09/07 au 28/08
3^{ème} année	DFGSMa3 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 16/09	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 Du 15/07 au 23/08
4^{ème} année	DFASMa1 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 16/09	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 Du 15/07 au 23/08
5^{ème} année	DFASMa2 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 04/09 AU 16/09	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 Du 15/07 au 23/08

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, (FORMATION) SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MÉDECINE	PHARMACIE	DENTAIRE	
5^{ème} année	<p>DFASM2 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 17/09</p> <p>Transfert ou Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>MASTERS 2</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> > du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07 > du 21/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 24/07 <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 09/07 au 18/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 06/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFASP2 INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 au 30/09 Doublant/enjambeurs : du 12/07 au 30/09</p> <p>DNO 2^{ème} ANNEE INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 au 30/09</p>	<p>DFASO2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 30/09 (Doublants inclus)</p>
6^{ème} année	<p>DFASMB3 INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 au 16/09</p> <p>Transfert ou Passerelle : du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>INTERNES (DES) INSCRIPTION EN LIGNE du 02/10 au 29/11</p> <p>Inscription à la faculté de Pharmacie, bureau du 3^{ème} cycle exclusivement pour les 1^{ère} année du 01/10 au 29/11 pharmacie.resp-scolarité@univ-tlse3.fr (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)</p>	<p>3^{ème} CYCLE COURT INDUSTRIE OU OFFICINE + THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 AU 30/09</p>	<p>6^{ème} ANNEE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 30/09 (Doublants inclus)</p>
7^{ème} année	<p>INSCRIPTION À LA FACULTÉ DE MÉDECINE PURPAN :</p> <p>Internes – DES – FST : du 06/09 au 31/10 Internes 1^{ère} année promotion 2021 : du 04/10 au 15/10 DESC (inscription post internat) : du 04/11 au 29/11 Formalités détaillées sur www.medecine.univ-tlse3.fr (Etudes/Inscriptions/Rattachement administratif à Purpan)</p>			
8^{ème} année	<p>INSCRIPTION À LA FACULTÉ DE MÉDECINE RANGUEIL:</p> <p>DES médecine générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> > 1^{ère} année : du 06/09 au 08/10 > 2^{ème} et 3^{ème} année : du 09/09 au 28/10 (inscription en ligne uniquement) <p>Thèse médecine générale : du 06/09 au 26/11 DES biologie médicale : du 06/09 au 22/10 DESC biologie médicale: du 06/09 au 26/11 DU/DIU/CAPACITES : du 06/09 au 26/11 Formalités détaillées sur https://www.medecine.univ-tlse3.fr (Formations/3^{ème} cycle/Inscriptions gérées par Rangueil)</p>			
9^{ème} année				<p>THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 30/09</p> <p>DES : Prendre rendez-vous à la scolarité du Département odontologie = 05 62 17 29 32 dentaire.scolarité@univ-tlse3.fr à partir du 01/10 au 29/11</p> <p>CES : inscription du 01/10 au 29/11 au département Odontologie</p> <p>DU : inscription du 01/10 au 29/11 au service de la formation continue ou au Département d'Odontologie (si étudiants inscrits en 6^{ème} année, en thèse ou en DES)</p>
10^{ème} année				<p>DU du 23/08 au 14/09 sur dossier téléchargeable (carte étudiante + autorisation d'inscription)</p>

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarité.inscriptions@univ-tlse3.fr

DOCTORAT SCIENCES

1^{re} année de doctorat

du 26 août au 25 octobre 2024

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 1^{re} année

2^e et 3^e année de doctorat

du 8 juillet au 30 septembre 2024

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 2^e et 3^e année

4^e année de doctorat et au-delà

du 26 août au 25 octobre 2024

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 4^e année et +

**Pour les doctorant.e.s soutenant leur thèse
entre le 1/01/2025 et le 31/08/2025 ou au-delà**

*Les doctorants soutenant leur thèse
entre le 1/09/2024 et le 31/12/2024*

ne doivent pas se réinscrire au titre de l'année universitaire 2024/2025

Adresse :

Université Toulouse III - Paul Sabatier
DFVU - Scolarité Doctorat Sciences - HDR
Bâtiment Administratif Central - RDC
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9

CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2024/2025

IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)

(Aucune inscription ne sera autorisée en dehors des dates données ci-dessous, sauf en cas d'obtention d'une dérogation donnée par le responsable pédagogique de la formation)

1 è r e A N N E E	BUT 1ERE ANNEE	
	INSCRIPTION EN LIGNE ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) du 09/07 au 19/07-12h pour les candidats admis du 30/05 au 12/07 avant le 23/08-12h pour les candidats admis entre le 13/07 et le 18/08 dans les 8 jours qui suivent votre réponse pour les candidats admis au-delà du 18/08 au plus tard le 19/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : du 15/07 au 26/07
POUR LES ETUDIANTS Autres : du 09/07 au 30/08		

2 è m e A N N E E	BUT 2EME ANNEE	
	INSCRIPTION EN LIGNE ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 15/07 au 26/07
POUR LES ETUDIANTS Autres : du 09/07 au 30/08		

3 è m e A N N E E	BUT 3EME ANNEE - LP - L3 INFOCOM	
	INSCRIPTION EN LIGNE ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 15/07 au 26/07
POUR LES ETUDIANTS Autres : du 09/07 au 30/08		